



Le Cochevis de Thékla est une des espèces de passereau les plus rares de France. Moins de 400 couples se reproduisent dans l'hexagone, répartis entre les Corbières et les Albères.

Directive Oiseaux : **annexe I**

A245

Cochevis de Thékla

Galerida theklae – Cogullada fosca

Nombre de couples sur la ZPS : 40-60

Hierarchisation : 10

Valeur patrimoniale

Statut européen :

Directive Oiseaux (annexe I)
Convention de Berne (annexe II)
Liste rouge Europe : (SPEC 3)

Statut national :

Liste rouge nationale : Vulnérable

Statut régional :

Liste rouge : Rare

Répartition

En Europe :



En France et en LR :

En limite Nord de l'aire de répartition mondiale de l'espèce, la population française se limite au sud du Languedoc-Roussillon. Elle présente deux noyaux principaux dans les Albères (30 à 50 couples) et les Corbières (300 à 320 couples) auxquels s'ajoute une petite population intermédiaire de moins de 10 couples, sur le causse de Thuir (66).

Sur le site :

cf. carte ci-après

Morphologie et chant

Très proche du Cochevis huppé, le Thékla s'en distingue par un bec plus court, des rayures pectorales plus marquées et le dessus de la queue roussâtre contrastant avec le croupion. Comme la plupart des alouettes, cette espèce peut facilement passer inaperçue quand elle est au sol. Son chant mélodieux est souvent suivi de son cri caractéristique « *Tui- Tu – Tuii* ».

Ecologie de l'espèce

- **Habitat** : végétation herbeuse rase typique des milieux méditerranéens, en particulier les pelouses à Brachypode rameux. Apprécie les zones rocheuses ou parsemées de murets de pierre sèche.
- **Alimentation** : graines et araignées l'hiver ; petits arthropodes capturés au sol l'été.
- **Reproduction [février-juillet]** : niche au sol, sous une touffe d'herbe, à l'abri des vents dominants
- **Migration** : L'espèce est très sédentaire et on observe un comportement grégaire en hiver. Reste dans un périmètre de 500m de son site de reproduction tout au long de l'année.

Habitats utilisés sur le site

Strictement inféodée aux pelouses sèches et maquis bas, le Cochevis de Thékla est assez bien répandu sur la moitié orientale de la ZPS. Il est surtout présent, voire fréquent, sur les crêtes (crête frontière et crête du Puig Joan), les caps les plus ouverts de la côte rocheuse et les versants très arides de Cerbère. Les vignes de Cerbère et Banyuls sont fréquentées par l'espèce, surtout en hiver. Les incendies lui sont favorables car ils recréent des habitats favorables durant une douzaine d'années. Aucune observation n'a été faite à l'ouest du Col de Banyuls qui semble constituer la limite occidentale de sa répartition dans les Albères.

Effectifs nicheurs et tendance démographique sur le site :

On peut estimer la population de Cochevis de Thékla nichant sur le site à 40-60 couples. En 2004, la population totale des Albères était estimée à 30-50 couples avec un noyau dense autour du Massif de Madeloc. En prenant en compte ce massif, non inclus dans le site, la population totale du Massif de l'Albères pourrait être estimée à 55-90 couples. Plus qu'une augmentation réelle de la population, cette évolution semble surtout être le reflet d'une amélioration des connaissances.

Etat de conservation

▪ **En France**

Aucune tendance ne se dégage des rares renseignements sur cette population. La fermeture progressive des pelouses sèches méditerranéennes devrait conduire logiquement à une diminution de l'espèce comme ce fut le cas dans les Corbières entre 1995 et 2009.

	Effectif (en couples)	%
Effectif européen	1,5-2,1 Millions	-
Effectif français	325-370	3 à 4%
Effectif régional	325-370	25 à 34%
Effectif départemental	190-220	10 à 40%

▪ **Sur le site**

L'état de conservation du Cochevis de Thékla et de ses habitats sur la ZPS peut être qualifié de « moyen ».

Etudes à développer

Des recherches spécifiques pourraient être menées afin de mieux connaître le taux de prédation des couples les plus exposés (côte rocheuse).

Menaces pesant sur l'espèce et ses habitats

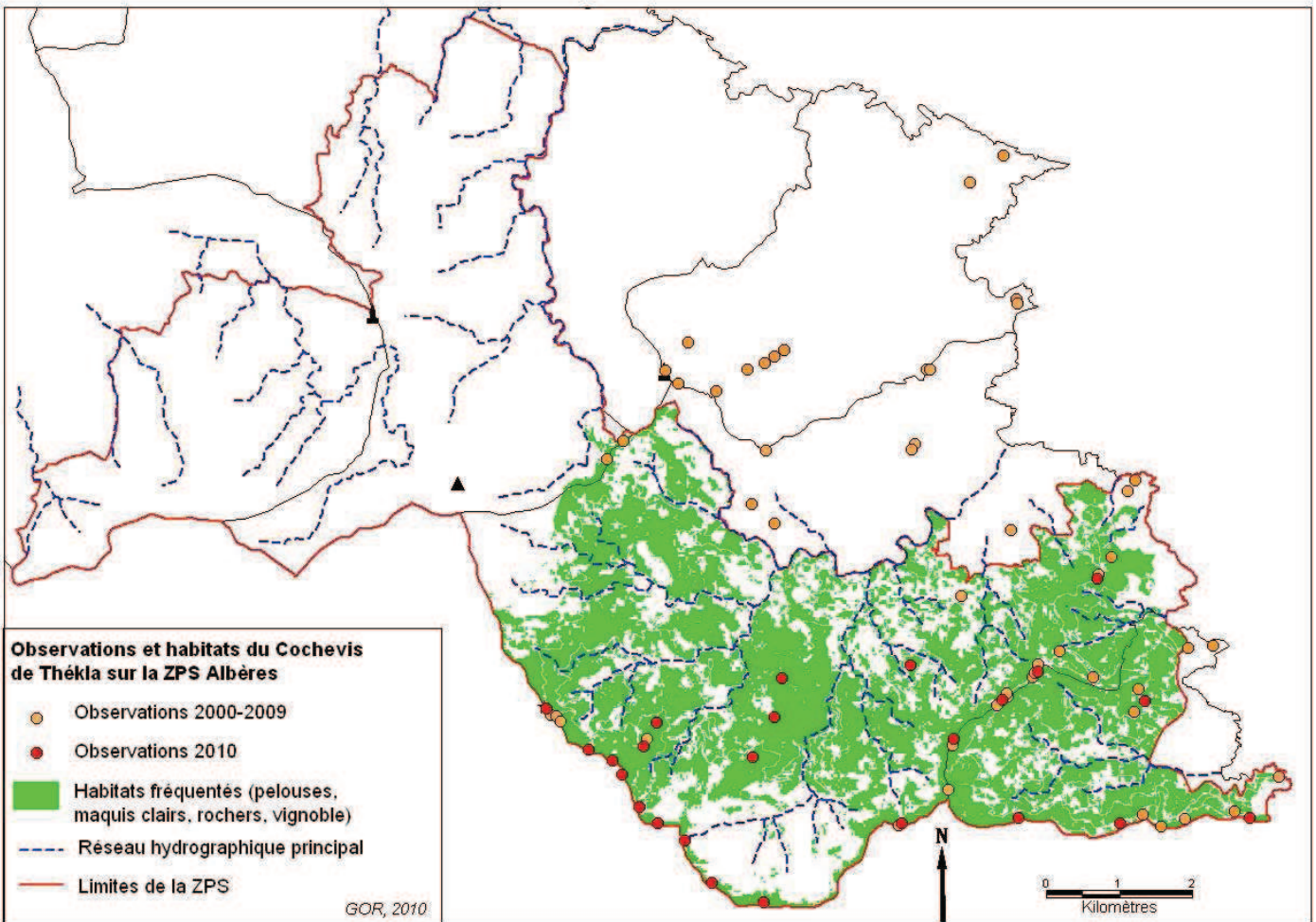
- **Fermeture du milieu** (embuissonnement naturel et progressif des pelouses sèches et maquis bas)
- **Divagation des animaux domestiques** (chiens, chats)
- **Dérangement anthropique** (une forte fréquentation humaine peut ponctuellement affecter la productivité des couples)
- **Traitements phytosanitaires** (qui influe sur ses ressources alimentaires printanières : les insectes)
- **Destruction de son habitat**

Mesures de gestion favorables

- **Limiter la fermeture du milieu** (entretien et restauration des zones ouvertes par débroussaillage ou brûlage dirigé)
- **Canaliser la fréquentation humaine** sur les secteurs où elle est importante (côte)
- **Induire à la tenue en laisse des chiens domestiques**
- **Prendre en compte les habitats du Cochevis de Thékla dans tout projet d'aménagement**
- **Limiter les traitements phytosanitaires**
- Sensibilisation des chasseurs pour éviter toutes confusions avec les grives.

Responsabilité du site

La répartition nationale du Cochevis de Thékla se limitant aux départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, la responsabilité sur le site vis-à-vis de la conservation de cette espèce est très forte avec une **note de 10/14**.



Bibliographie indicative

BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 - ESTRADA J. & GUSTAMANTE L., 2004 - GARRIGUE J., 2006 - GILOT F., 2010 - GONIN J., 2006 - GONIN J. 2007 - JACQUET K., 2006 - MERIDIONALIS, 2004 - MERIDIONALIS, 2009 - PRODON, 1988.